

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Claudine PARENT, Sylvie DRAPEAU, Michèle BROUSSEAU et Ève POULIOT (dirs), *Visages multiples de la parentalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 454 p. (Problèmes sociaux et interventions sociales.)

par Marie-Blanche Tahon

Recherches sociologiques, vol. 52, n° 1, 2011, p. 168-170.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045850ar>

DOI: 10.7202/045850ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

violence sexiste ? Après avoir montré l'horrible assassinat des jeunes femmes de façon très graphique et directe, le film devait-il s'arrêter ? L'auteure déplore que le film soit le reflet du « féminisme acceptable » qui a fait consensus au fil du temps dans l'interprétation de la tuerie, selon elle.

Malgré ces critiques, le dernier chapitre est fort intéressant par son attention à la réception du film, soulevant les postures diverses, du silence au devoir de mémoire, rappelant que certains commentateurs en ont profité pour dénigrer à nouveau les interprétations et discours féministes, et soulignant la dangereuse montée du mouvement masculiniste qui dépeint les hommes comme des victimes du féminisme et des femmes plus largement.

Somme toute, le grand mérite du livre, outre la très bonne recherche documentaire qui le soutient, est de nous replonger dans un des événements les plus douloureux des dernières décennies en le rattachant aux débats de société plus larges entourant la violence faite aux femmes, le sexisme et le féminisme. Il contribue par là lui aussi à la formation de la mémoire collective.

Stéphanie ROUSSEAU

*Département de sociologie,
Université Laval.
stephanie.rousseau@soc.ulaval.ca*

Claudine PARENT, Sylvie DRAPEAU, Michèle BROUSSEAU et Ève POULIOT (dirs), *Visages multiples de la parentalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 454 p. (Problèmes sociaux et interventions sociales.)

L'intérêt de ce collectif de 48 auteurs qui ont rédigé 14 chapitres tient à ce qu'il fournit une abondante bibliographie en anglais et en français autour de la « parentalité ». La plupart de ces chapitres sont essentiellement construits sur des recensions de textes qui portent sur des aspects reliés à la « parentalité » dans les domaines de spécialisation de leurs auteurs. Ceux-ci couvrent avant tout la psychologie, la psycho-éducation et le travail social. L'ouvrage est divisé en trois parties : « Qu'est-ce qu'un parent aujourd'hui ? », « L'influence des contextes familiaux sur l'exercice de la parentalité » et « Le droit et les politiques familiales en lien avec la parentalité ». Son insertion dans la collection « Problèmes sociaux et interventions sociales » correspond adéquatement à l'angle sous lequel cette notion est abordée dans la plupart des chapitres. Le plus souvent, au problème social identifié (appartenance à une « minorité » ; violence ; maladie ; négligence, etc.) sont proposées des interventions sociales destinées à l'atténuer.

En tant que sociologue invitée à rédiger un compte rendu de ce livre pour une revue de sociologie, il m'est difficile de taire mon étonnement quant à l'absence d'un chapitre qui aurait retracé l'historicité de l'apparition de cette notion

de « parentalité ». Elle n'était guère convoquée tant que la famille correspondait à la structure qu'avait identifiée Parsons dans les années 1950 et aux fonctions qu'il lui reconnaissait encore. Il n'est pas improbable que ce terme soit d'abord apparu, en sociologie, non pas en lui-même : « parentalité », mais composé du préfixe : « mono », avec « monoparentalité ». Si ce terme était destiné à neutraliser le stigmate de la « fille-mère » de sinistre mémoire, son usage sociologique était pourtant immédiatement empreint d'ambiguïté, puisque la « monoparentalité », au féminin, désignait moins la situation d'une femme « séduite et abandonnée » devenue mère, que celle d'une femme astreinte à élever seule un enfant légalement reconnu par son père. Avec l'usage de la « monoparentalité », la voie était tracée pour faire place à l'« homoparentalité ». Notion dans laquelle le préfixe « homo » prime sur le terme de « parentalité ». L'élaboration de la loi québécoise instituant l'union civile et instaurant de nouvelles règles de filiation en 2002 en constitue une démonstration inégalée, comme le rappellent Andréanne Malacket et Alain Roy dans le chapitre 13 de la 3^e partie de ce livre. Si « monoparentalité » (peut-être passée de mode : elle n'affleure guère dans cet ouvrage), puis « homoparentalité » ont fait florès, il est intéressant de constater que la notion d'« hétéroparentalité » reste largement inexploitée de manière générale dans la littérature sociologique sur la famille. Quant à la notion de « pluriparentalité », qui commence à faire son apparition dans cette littérature, elle n'est pas abordée, si je ne m'abuse, dans cet ouvrage consacré aux « visages multiples de la parentalité ». Autrement dit, et surtout trop vite dit, il est généralement fait appel à « parentalité » précédée d'une pré-identification (grâce à un préfixe), quand cette identification renvoie à un inattendu (mono, homo, pluri) face à ce qui reste le plus attendu et le plus répandu : l'innommée « hétéroparentalité ».

Cet ouvrage innove donc puisqu'il aborde la « parentalité » sans préfixe. Mais, même si elles l'intitulent « La parentalité sous la loupe des chercheurs », l'avant-propos de Claudine Parent et Michèle Brousseau éclaire très peu cette innovation. Elles justifient son usage – renvoyé à ses multiples visages – en se référant à un commun dénominateur qui renverrait à sa « neutralité » (p. XIII) : « le terme 'parentalité' apparaît plus neutre que celui de 'parent' pour parler des adultes qui prennent soin des enfants » (p. IX). Certes. Mais en quoi, en cette occurrence qui confond fonction (« parentalité ») et statut (« parent »), la « neutralité » fait-elle avancer une question théorique à peine formulée ? Leur réponse s'inscrit précisément dans l'air du temps et dans l'économie du livre qu'elles codirigent : « En fait, il [le terme de parentalité] permet de sortir de l'impasse représentationnelle dans laquelle le parent est nécessairement un père ou une mère biologique, pour entrer dans l'espace de la parentalité où parents biologiques, beaux-parents, parents d'accueil, parents gais ou lesbiens et parents adoptifs peuvent avoir leur place. » Elles ont absolument raison « en fait ». Rares sont pourtant les sociologues, et plus rares encore les anthropologues, qui font du « biologique », en l'occurrence du « génétique », le fondement de la parenté. Ils n'ignorent pas la fiction instituée par la règle qui veut depuis des siècles et à travers l'espace, sous une forme ou sous une autre, que « le père est le mari de la femme » ou encore que « le père est celui que les noces désignent », pour utiliser des expressions du droit moderne occidental.

Même si les préfacières elles-mêmes considèrent que « dans un volume portant sur la parentalité, il est essentiel de définir d'abord ce que représentent les notions de 'parentalité', de 'parenté' et de 'filiation' en distinguant ce qui est propre à chacun de ces termes » (p. IX), on peut regretter que leur effort de clarification des définitions se limite pour la « parenté » au recours au *Dictionnaire Larousse* (2000, p. 748). Sans remonter aux *Structures élémentaires de la parenté* de Claude LÉVI-STRAUSS (1967), ni à *L'exercice de la parenté* de Françoise HÉRITIER (1981), on ne peut manquer d'enregistrer, grâce à la parution récente, et coup sur coup, des *Métamorphoses de la parenté* de Maurice GODELIER (2004), de *La parenté* de Laurent BARRY (2008) et de *Figures de la parenté* de François HÉRAN (2009), pour n'en citer que quelques-uns, combien cette définition reste théoriquement problématique et ne peut être résumée en quelques mots d'un dictionnaire qui sème à tout vent.

Nul doute pourtant que, grâce à la richesse bibliographique proposée dans cet ouvrage, il constitue un outil stimulant pour les psychologues et les travailleurs sociaux auxquels il semble destiné, mais aussi pour les sociologues. Il devrait inciter ces derniers à creuser, à la suite d'Anne CADORET (2002), la ligne de partage entre « parentalité » et « parenté ». Elle n'est pas « neutre » pour saisir les transformations de la famille contemporaine.

Marie-Blanche TAHON

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université d'Ottawa.
mbtahon@uottawa.ca*

RÉFÉRENCES

- BARRY, Laurent
2008 *La parenté*, Paris, Gallimard, Folio.
- CADORET, Anne
2002 *Des parents comme les autres. Homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob.
- GODELIER, Maurice
2004 *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard.
- HÉRAN, François
2008 *Figures de la parenté*, Paris, Presses universitaires de France.
- HÉRITIER, Françoise
1981 *L'exercice de la parenté*, Paris, Le Seuil-Gallimard.
- LÉVI-STRAUSS, Claude
1967 *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton (1^{re} édition : 1947)
-